

## L'Arc jurassien perplexe face à la fusion Franche-Comté Bourgogne

Attachés aux partenariats de proximité établis de longue date avec le versant français de la frontière, des élus cantonaux se sont inquiétés des conséquences du «déménagement» de la capitale régionale de Besançon à Dijon. La présidente sortante, Marie-Guite Dufay, s'est attachée à apaiser leurs craintes.



Marie-Guite Dufay avec Walter Deffaa et Pascal Broulis au château de Chillon, le 29 mai.

### « Big n'est pas toujours beautiful »

Quelques semaines plus tard, à Blaufond, dans le canton du Jura où il assistait au lancement officiel des «*Sentiers de la contrebande*», itinéraire touristique soutenu précisément par les fonds Interreg, c'est le conseiller régional Joseph Parrenin qui avait été interpellé à ce propos. Ce spécialiste des relations franco-suisse s'était aussi attaché à apaiser les craintes de ses hôtes dont Bernard Soguel, président du Parc naturel du Doubs. Il leur avait expliqué que la Région Franche-Comté, convoquée pour une assemblée plénière le 29 juin, adopterait à cette occasion une «*déclaration pour graver dans le marbre la coopération transfrontalière*». Charles Julliard, ministre des finances, de la police et de la justice du canton, s'en était réjoui. «*Nous sommes rassurés que le pouvoir de décision reste au plus près...*», avait-il avoué. Chacun dans l'assistance attendait toutefois de le voir pour y croire.

En fait, pas grand monde, dans la Confédération helvétique, n'a compris l'intérêt de fusionner des régions françaises déjà jugées «*immenses*». En Suisse, pays fédéral, ce n'est pas la taille du canton qui importe le plus mais sa capacité politique à s'imposer dans le débat national et les atouts dont son territoire dispose, notamment économiques. Au printemps, Pascal Broulis, chef du département des finances et des relations extérieures du canton de Vaud, ne nous avait pas caché son scepticisme. «*En bon fédéraliste, je*

C'était le vendredi 29 mai 2015 au château de Chillon. La présidente PS de la Région Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, avait fait le voyage de Montreux pour le lancement de la séquence 2015-2020 du programme européen de coopération transfrontalière Interreg dont son assemblée est l'autorité de gestion. En compagnie de Walter Deffaa, directeur de la DG Regio à la Commission de Bruxelles, elle s'était préparée à vanter devant ses partenaires suisses les réalisations effectuées dans le passé grâce à

ce soutien communautaire et à évoquer les 66 M€ de fonds structurels FEDER et les 48 M€ de crédits fédéraux et cantonaux affectés aux prochains projets. Mais c'est d'un autre sujet que plusieurs de ses interlocuteurs avaient préféré l'entretenir : la fusion de la Franche-Comté avec la Bourgogne et le transfert de la capitale. «*Qu'est-ce que cela va changer dans nos relations ?*», s'étaient-ils inquiétés. «*Rien !*», leur avait répondu la présidente. «*L'important, ce n'est pas Besançon ou Dijon, mais l'action concrète de terrain.*»



Le député UDI François Sauvadet, candidat de la droite et du centre à l'élection régionale.

me méfie des projections et constructions institutionnelles qui viennent du haut, avait-il expliqué. La Suisse s'est construite à petits pas, de manière progressive et lente. En termes de politiques publiques, je crois en la proximité et au pragmatisme. Je ne suis pas convaincu qu'une course à la création d'entités régionales de grande taille, et du niveau des grandes régions européennes, soit forcément un gage de réussite et de succès. Il ne faut pas oublier que Big n'est pas toujours Beautiful».

## Renforcer la gouvernance

Certes, dans l'Arc jurassien, nul ne doutait que Dijon l'emporterait, dans une France jacobine frileuse en matière de décentralisation et déconcentration des pouvoirs. «La collaboration et les échanges transfrontaliers se construisent par la proximité et les relations interpersonnelles entre élus, avait insisté le conseiller d'Etat vaudois, tout en se gardant de s'immiscer dans les affaires intérieures françaises. Dans un contexte d'éloignement éventuel des centres de décisions, il est donc fondamental d'avoir des relais institutionnels qui connaissent et vivent concrètement cette relation transfrontalière de proximité. Le cas échéant, il appartiendra bien sûr à la partie française de désigner ces interlocuteurs des cantons suisses. La nouvelle

entité créée devra toutefois tenir compte de l'existence d'une région frontalière franco-suisse, avec une communauté de destin. Il suffit de voir l'importance des relations économiques, du nombre de travailleurs frontaliers - en 2014, plus de 50 000 pour les cantons de l'Arc jurassien - et des montants de salaires versés par des entreprises suisses à ces derniers, plus de 6 milliards de francs suisses de masse salariale en 2012 dans les cantons concernés, sans Genève».

En Suisse, beaucoup ont jugé que le gouvernement français avait mis la charrue avant les bœufs. «Il est fondamental de ne pas inverser la démarche. La question de la répartition des compétences entre collectivités publiques est légitime, mais elle devrait précéder celle du découpage territorial», considérait alors Pascal Broulls. Qui ajoutait cet avis, fort de son expérience fiscale : «Enfin, en termes de bonne gestion des finances publiques, il conviendrait que l'argent perçu dans une région au titre de l'impôt puisse y «revenir» pour financer des politiques publiques localement». Quand le conseil régional de Franche-Comté s'est retrouvé à Besançon fin juin pour en discuter, aucun élu ne s'est aventuré aussi loin. L'assemblée a réaffirmé la force des liens développés avec les cantons voisins et la création d'une instance de concertation «arcjurassien.fr» a été votée. Cette dernière, qui veut

être le pendant de la structure suisse «arcjurassien.ch», réunira l'ensemble des acteurs franc-comtois concernés, Région, départements, agglomérations et pays. En complément de la Conférence transjurassienne (CTJ), elle tentera, par la concertation, de renforcer la gouvernance transfrontalière du côté français, afin de bâtir une stratégie commune de développement. Accessoirement, elle mettra la Bourgogne devant le fait accompli et rendra difficile tout retour en arrière. Ce qui ne devrait pas déplaire sur le versant suisse.

## «La coopération transfrontalière restera prioritaire»

Cela devrait rassurer les décideurs de la Confédération helvétique : en cas d'alternance politique lors des élections régionales des 6 et 13 décembre, la coopération transfrontalière restera un sujet «prioritaire». L'ancien ministre François Sauvadet, député et président du conseil départemental de la Côte d'Or, qui conduira la liste UDI-Les Républicains pour ce prochain scrutin, l'a confirmé. «Avec 290 km de frontière commune, la Franche-Comté et la Suisse sont des partenaires naturels et cette proximité est un formidable atout, a-t-il souligné. La Suisse n'a pas à s'inquiéter, nous aurons des relations apaisées et constructives». A l'appui de ses dires, le candidat de la droite et du centre a annoncé que, dans l'hypothèse de sa victoire, il installerait à Besançon un Pôle européen où seraient réunies «toutes les compétences» de la Bourgogne Franche-Comté en la matière. Ce qui inclut, par définition, la gestion du programme de coopération interrégional avec les cantons romands. La mission d'autorité de gestion, confiée par Paris et Bruxelles à la collectivité, continuera d'ici 2020 à s'étendre à la Région Rhône-Alpes malgré le redécoupage.

## « Plutôt Suisses que Bourguignons ! »

En Alsace, les régionalistes refusent leur rattachement à la Lorraine et Champagne-Ardenne. En Franche-Comté, le parti fédéraliste local ne veut pas entendre parler de la Bourgogne et préférerait rejoindre la Confédération. Ils tentent de « fusionner » leurs stratégies.



Jean-Philippe Allenbach (chemise blanche) entre les Alsaciens Paul Mumbach et Frédéric Turon à Mulhouse.

Quel les aurait imaginés unis ? Les Alsaciens régionalistes, hostiles à la fusion avec la Lorraine et Champagne-Ardenne, et Jean-Philippe Allenbach, le président franco-suisse du Mouvement Franche-Comté, qui refuse « l'absorption » de sa chère province par la Bourgogne ? Et pourtant, depuis des mois, les uns et l'autre guerrolent de concert, persuadés qu'il est encore possible de faire capoter la réforme et que l'avenir de leurs territoires passe par leur liberté d'en « décider seuls ». En ne regardant pas vers l'Ouest, comme l'a décidé le gouvernement avec sa carte redécoupée, mais vers l'Est et leurs « partenaires naturels » que sont l'Allemagne et la Confédération helvétique.

Certes, ils leur a d'abord fallu apprendre à se connaître. A Mulhouse, le 10 mars dernier, Jean-Philippe Allenbach a débarqué de sa voiture surmontée d'un drapeau comtois à la conférence de presse organisée par Paul Mumbach, le président de la Fédération démocratique alsacienne, et Frédéric Turon, le représentant du collectif « Les Alsaciens réunis ». Sitôt dans la salle, il a planté sa pancarte « Fusion piège à cons » dans un pot de fleurs à côté de la tribune. Puis il a raconté comment,

alors étudiant à Sciences Po, il avait accroché en mai 1968 un étendard alsacien sur la cathédrale de Strasbourg. Une opération politique d'ailleurs ratée puisque les « gens avaient cru qu'il s'agissait d'un fanion sportif de l'AS Monaco », a-t-il rigolé. Ses hôtes ont paru surpris, eux qui se voulaient plus « institutionnels » dans l'approche contestataire. Mais nécessité fait loi et depuis, de manifestations en défilés, ils ne se quittent plus.

### « A la vie, à la mort ! »

Ensemble « à la vie à la mort ! », a lancé Jean-Philippe Allenbach qui ignore la demi-mesure, ils ont mandaté l'avocat lyonnais Etienne Tête, ancienne « figure historique » des Verts, pour assigner Manuel Valls devant le Conseil d'Etat. Au motif que le Premier ministre n'avait pas donné suite à leur demande d'abrogation de la loi du 16 janvier 2015 modifiant les délimitations des régions, un texte « en infraction par rapport à la charte européenne de l'autonomie locale », selon eux. Autre angle d'attaque envisagé, à condition de trouver des candidats tentés par l'aventure, le dépôt par le Mouvement Franche-Comté d'une liste à l'élection régionale dans le Doubs, la Haute-Saône, le Territoire de Belfort et le Jura. « La nouvelle grande région n'existera qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et on prétend nous faire voter en décembre 2015 sur la base d'une circonscription qui n'aura pas d'existence légale ? Que le préfet refuse ma liste parce que je ne présente personne en Bourgogne et je saisis la justice pour annuler le scrutin », savoure déjà son président.

Et s'il était finalement vrai que la Franche-Comté ne puisse exister seule, ce qu'il nie, Jean-Philippe Allenbach aurait sa réplique : réclamer son rattachement à la Suisse. En 2008, l'homme avait commandé à ses frais un sondage sur ce thème à un institut de Lausanne, qui avait établi qu'une majorité de citoyens helvètes y étaient « favorables ». A ses yeux, rejoindre la Confédération permettrait aux Franc-Comtois « de sauver leur capitale régionale, leur assemblée, leur budget et leur propre drapeau » et « au lieu de tout perdre, comme dans le cas de la fusion avec la Bourgogne, d'être gagnants sur tous les tableaux en termes de pouvoir d'achat, d'emplois, d'impôts et de sécurité. Bref, faire tout simplement comme Genève, ancien département français devenu canton suisse en 1815 et qui, sauf erreur, ne demande pas aujourd'hui à revenir ». Sur ce point, ses amis alsaciens ne l'ont pas suivi.